



RÉPUBLIQUE D'HAÏTI

REPUBLIK D AYITI

## ÉTAT D'URGENCE

### BULLETIN D'INFORMATION DU GOUVERNEMENT HAÏTIEN

Vendredi 23 Janvier 2010

- **Un tremblement de terre de magnitude 7.0 a frappé Haïti le 12 janvier 2010. Le tremblement de terre a été suivi de plus d'une centaine de répliques. C'est le tremblement de terre le plus destructeur de l'Histoire d'Haïti.**
- **Régions et population affectées :**
  - Les 10 communes du département du Sud-est ont été touchées. D'après les évaluations initiales, l'impact a été faible sur les régions de Anses-à-Pitres, Thiotte, Grand-Gosier, Belle-Anse et Marigot ; moyen sur les régions de Cayes-Jacmel, La Vallée, Baint et Côtes-de-Fer et sévère dans la Commune de Jacmel, particulièrement au Centre-ville.
  - Les 20 communes du département de l'ouest ont été touchées. D'après les premières évaluations, l'impact a été faible dans les communes de l'Anse-à-Galets, Arcahaie, Cornillon, Fonds-Verrettes, Ganthier, Kenscoff, Pointe-à-Raquette et Thomazeau ; moyen au niveau de Cabaret, Cité-Soleil, Croix-des-Bouquets, Tabarre et sévère sur toute l'aile sud du département (Carrefour, Grand-Goâve, Gressier, Léogâne, Petit-Goâve) et à Port-au-Prince, la capitale. Des poches sévères ont été identifiées dans les communes de Delmas et de Pétion-Ville).
  - A 06 :03 heures, le 20 Janvier 2010, l'USGS signalé un séisme de magnitude 6,1 à 9,9 km de profondeur dont l'épicentre était situé à 5,4 km à l'ouest de Petit Goave. Aucun mort n'a été enregistré, cependant la réplique a fait de nombreux blessés. En réponse à cet événement, un hélicoptère a rapidement amené une équipe d'évaluation sur les lieux. Leur inspection a confirmé l'opinion des autorités locales selon lesquelles Petit-Goâve n'avait pas connu de nouveaux dommages importants. La plupart des habitants de Petit-Goâve étaient déjà dans les rues et non dans leur maison au moment de cette réplique.
  - Une équipe d'urgence a ensuite travaillé avec les autorités locales pour s'assurer que personne n'avait été enseveli sous les décombres des 7 constructions qui se sont écroulés à la suite de cette réplique. Les équipes sur place ont conclu que personne n'était resté coincé sous les décombres. Toutefois une équipe d'experts du Royaume Uni sont restés sur place pour inspecter méthodiquement la ville.

#### **Bilan partiel du tremblement de terre :**

- Environ 111 500 morts, 210 disparus, 194 068 blessés, 1 million de sans abris, la moitié des maisons détruites à Port-au-Prince, Jacmel et Léogane ; au moins 23 centres hospitaliers privés effondrés. Dégradation des moyens économiques et sociaux de la population.
- 50 équipes de sauvetage en provenance de l'étranger et composées de 1800 personnes ont pu sauver 132 victimes des décombres ;



## PRIORITÉS ET DIRECTIVES GOUVERNEMENTALES

- Des répliques peuvent se faire ressentir à nouveau pendant les prochains jours. Les précautions sont toujours de mise.
- Le gouvernement insiste sur l'importance de construire des centres d'hébergement le plus vite que possible. Les abris prévus pourront accommoder 10,000 personnes. Les tentes et kits pour abris sont donc une priorité absolue.
- La congestion de l'aéroport rend difficile la gestion de l'aide fournie. Il est impératif que les avions voulant atterrir à l'aéroport Toussaint Louverture fournissent un manifeste de leur cargaison avant le décollage. 150 avions atterrissent tous les jours à l'aéroport et 1000 avions attendent de pouvoir atterrir. La route de la République Dominicaine reste la meilleure option pour faire rentrer des cargaisons importantes.
- Le gouvernement a mis des autobus gratuits à la disposition de personnes sans abris voulant retourner dans leur localité d'origine.
- Il est cependant important de noter que l'essentiel de l'aide sera concentrée vers les zones les plus touchées, par conséquent il n'est conseillé ai citoyens de partir à l'aventure vers la province sans s'assurer d'avoir des proches capables de les recevoir.
- Aide alimentaire : Nécessité d'intensifier la distribution. L'objectif visé est de rejoindre 2 millions de personnes, la distribution parvient actuellement à environ 265,000 personnes.
- Dans ce cadre, tous les donateurs sont encouragés à entrer en contact avec les points focaux délégués par la Commission aide alimentaire et eau auprès des mairies de la région métropolitaine.
- Santé : Avec le temps, le risque de mortalité à cause des blessures non traitées augmente, ainsi que les cas d'infection postopératoire. Il est donc important de canaliser les efforts sur le suivi des blessés et leur déplacement vers des centres hospitaliers hors de la zone métropolitaine. L'OMS reporte une stabilité au niveau des maladies contagieuses.
- Logistique : Nécessité de renforcer la sécurité, le fuel et les moyens de transports nécessaires à la distribution d'aide.
- L'aide humanitaire doit être intensifiée dans les zones affectées hors de la zone métropolitaine tels que Léogane, Grand Goâve et Petit Goâve.



**Bilan partiel des dégâts  
(Dénombrement effectué par les mairies et les comités de protection civile)**

Département	Morts	Blessés	Familles sinistrées	Personnes hors de leur domicile recensées par les mairies	Maisons	
					Détruites.	Endommagées
Ouest	111084	193450	38887	598766	6912	15193
Sud-Est	378	563	16196	10810	3160	11293
Nippes	10	36			96	3360
Grand'Anse	9	19		45	80	703
<b>Total</b>	<b>111481</b>	<b>194068</b>	<b>55083</b>	<b>609621</b>	<b>10248</b>	<b>30549</b>

**ACTION GOUVERNEMENTALE**

**Le gouvernement prend des dispositions pour prendre en charge la coordination des actions humanitaires.**

- Tous les jours à 7h du matin, le ministre de l'intérieur rencontre l'ensemble des agences des Nations Unies
- Tous les jours à 8h le Premier Ministre préside une réunion de travail de mise en commun avec tous les responsables gouvernementaux, les bailleurs de fonds, les ambassades et les agences de coopération

**Coordination**

- Le 15 janvier le gouvernement a créé 6 groupes de travail de coordination mixte société civile-gouvernement pour les secteurs :
  - o Santé
  - o Aide alimentaire et eau
  - o Carburant et énergie
  - o Abris provisoire et reconstruction
  - o Sécurité
- Mobilisation du gouvernement depuis le 12 janvier 2010 : un ministre affecté à chaque commune ou groupe de communes pour coordination des actions et support aux mairies et aux équipes de terrain ;
  - o Port-au-Prince : Yves Cristallin (Min. des Affaires Sociales)
  - o Delmas : Marjorie Michel (Min. Condition Féminine)
  - o Carrefour : Carol Joseph (Sec. d'État à l'alphabétisation)
  - o Pétiion-Ville-Kenskoff : Josselyne Colimon Féthières (Min. Commerce et Industrie)
  - o Tabarre-Croix des Bouquets : Delissé (Secé d'État à la production végétale)
  - o Cité Soleil : Joseph Jasmin (Min. chargé des relations avec le Parlement)
  - o Gressier, Léogane, Grand-Goâve, Petit-Goâve : Germain (Min. de l'Environnement)
  - o Cabaret : Paul Antoine BienAimé (Min. de l'Intérieur)
  - o Jacmel et ses environs : Edwin Paraison (Min. Haïtien vivant à l'Étranger)
- Mobilisation de la Protection civile (un coordonnateur technique départemental assisté d'un technicien par commune ;
- Mobilisation de la communauté internationale;
- Mobilisation d'experts internationaux;



- Structure spéciale pour coordonner les services de volontaires de la société civile;
- Instructions aux ONG pour agir en coordination avec les mairies;
- Mobilisation des mairies.
  
- **Santé**
  - Environ 94 institutions de santé sont approvisionnées en médicaments. Pour la région métropolitaine de Port-au-Prince, trois hôpitaux de campagne sont fonctionnels et le bateau hôpital US Comfort a commencé ses opérations;
  - 26 unités de santé (dont 22 avec capacités d'interventions chirurgicales) fonctionnelles, plus des unités de proximité (postes fixes de secours et brigades mobiles d'intervention);
  - Plus de 35 institutions de santé sont approvisionnées en médicaments;
  - Plus de 100 spécialistes en santé venant de l'étranger sont répartis dans ces centres;
  - Blessés légers traités et traitement des plaies infectées en cours;
  - Déploiement de ressources humaines vers les villes de province touchées et les villes d'accueil;
  
- **Aide alimentaire et eau**
  - Distribution d'eau et de nourriture de manière progressive depuis le 13 janvier 2010 : biscuits hyperprotéinés, plats chauds, rations sèches (avec le support du Programme national de cantine scolaire, du PAM, de la brigade dominicaine et d'autres partenaires ;
  - Au bout de 8 jours la Commission aide alimentaire et eau a distribué plus de 3 millions de plats à environ 200 000 personnes. L'objectif est de distribuer 10 millions de plats en atteignant 100 000 personnes par jour.
  - Le Jeudi 22 janvier, le programme de cantines scolaires a distribué 25 000 plats, les Dominicains 45 000, le PAM environ 60 000 et les autres partenaires, environ 30 000.
  - La commission aide alimentaire et eau a nommé des points focaux dans chaque mairie de la région métropolitaine afin de pouvoir aider à l'évaluation des besoins et à la gestion de l'aide apportée.
  - Distribution d'eau en augmentation : Environ 880 mètres cube d'eau potable ont été distribués à 176 000 personnes. De nouvelles compagnies privées ont rejoint la commission responsable de la distribution d'eau. Environ 1 million de dollars sont déjà engagés pour la distribution de l'eau;
  
- **Carburant et énergie**
  - La Commission a établi des quotas d'essences en fonctions des services prioritaires et effectue chaque jour des livraisons de carburant aux hôpitaux de la capitale.
  
  - Les mairies de la région métropolitaine reçoivent également un quota variant entre 150 et 300 gallons par jour selon la taille de la commune.
  
- **Abris provisoires et reconstruction**
  - 508 sites de regroupement des déplacés sont identifiés pour les principales communes touchées ; 314 sont déjà évalués et concernent 500 000 sans-abris ;
  - 20 000 tentes familiales et 10 000 kits d'abris d'urgence sont disponibles pour distribution, 20 000 autres tentes devraient arriver sous peu ainsi que 40 000 kits d'abris d'urgence. Le nombre de personnes déplacées est évalué entre 500 000 et 700 000 personnes.
  - Études et négociations en cours pour relogement des déplacés, terrains identifiés ;
  - Une vingtaine d'autobus disponibles pour faciliter le déplacement gratuit des victimes vers les villes de province (chauffeurs payés, carburant fourni à travers les mairies de la zone métropolitaine de Port-au-Prince).
  - Au moins 136 000 personnes ont laissé Port-au-Prince pour la province (Nord : 12 500; Nord-Ouest : 29 500 ; Centre : 20 530 ; Artibonite : 50 573 ; Grand'Anse : 10 000 ; Sud : 8 000 ; Ouest : Arcahaie : 5 000). Le gouvernement et les mairies concernées ont facilité leur déplacement en organisant des voyages gratuits ;
  
- **Sécurité**



- La PNH avec le support de la MINUSTAH a su maintenir un climat de calme relatif dans la zone métropolitaine ce qui facilite la distribution de l'aide.

## REPRISE DES ACTIVITÉS ÉCONOMIQUES

- Le maintien de la sécurité dans la zone métropolitaine a permis la reprise graduelle de certaines activités commerciales cruciales telles que la distribution de camions d'eau et l'ouverture de certains supermarchés. Le climat relativement sécuritaire a aussi permis la continuation des activités commerciales informelles essentielles à la survie de la population telles les marchandes de fruits et légumes, de produits essentiels (riz, huile, spaghetti etc...) et les « machann manje kwit ».
- De nombreux guichets de maison de transfert ont rouvert leurs portes les 20 et 21 Janvier 2010. Les Banques commenceront à rouvrir leurs portes le Samedi 23 Janvier 2010 dans la zone métropolitaine.
- Au niveau de la production et de la distribution d'électricité, un plan de récupération de la zone métropolitaine a été réalisé. Faisant suite à ce plan les activités suivantes ont été réalisées :
  - Inspection préliminaire des centrales de production (France, Corée, Sogener and EDH)
  - Inspection préliminaire des sous-stations et des lignes de distribution (EDH)
  - Inspection préliminaire en hélicoptère des lignes 69 kV (DR, USAID, US DOE, EDH)
- A partir de ces inspections une liste préliminaire de matériel et d'équipement pour la récupération temporaire des sous-stations et des lignes de distribution a été établie.
- Un comité de coordination de l'aide pour le secteur électrique ayant pour mission de planifier, coordonner et faire le suivi de l'exécution du plan de récupération a été mis sur pied avec les représentants suivants :
  - HAÏTI (EDH)
  - DOMINICAN REPUBLIC (CDEEE, EGE Haina, ESD, AES Dominicana, ETED and CNE)
  - Corée (East West Power Company and ESD)
  - USA (Department of Energy and USAID/NRECA International Ltd)
- Avant la fin de cette semaine, les bureaux de l'EDH seront fonctionnels et les activités de récupération seront menées à partir du siège social. Le comité se penche aussi sur un plan de récupération de Jacmel et de Petit Goâve.
- Les installations portuaires de Port-au-Prince sont partiellement rétablies et un premier bateau a pu accoster avec une cargaison de 123 tonnes métriques. The nombreux bateaux sont attendus dans les prochains jours. Le port a actuellement la capacité de recevoir 250 containers par jour avec l'objectif de pouvoir recevoir 350 containers par jour d'ici le 25 jours.

## DONATIONS

- L'appel de fonds fait à la suite du tremblement de terre est couvert à environ 36%, des 575 millions de \$ demandés, 207 millions ont été reçus et 106 millions additionnels ont été promis. Vu l'urgence, les donateurs sont encouragés à rapidement concrétiser els promesses faites.
- Le Gouvernement d'Haïti remercie toutes les Gouvernements, les institutions et organisations et les particuliers qui ont jusqu'à présent manifesté leur appui dans ces moments difficiles. Les aides envoyées ont bien été reçues et tous les moyens ont été mobilisés pour leur distribution rapide. Considérant l'ampleur de la situation, cette aide nous est précieuse et nous encourageons la continuité de la mobilisation des donations.



- L'information sur ces donations est capitale afin de faciliter la gestion de ces ressources et planifier les opérations. A cet effet, le Gouvernement d'Haïti sollicite à nouveau que les informations du contenu des avions soient communiquées à travers les mécanismes établis.
- Une conférence des bailleurs aura lieu le 25 Janvier 2010 à Montréal, l'objectif de cette conférence est de commencer les discussions sur la reconstruction d'Haïti en préparation à une conférence plus large qui aura lieu dans les prochains mois.

## Liste des points focaux de la Commissions Aide alimentaire et eau

Nom	Prenom	Phone	Email	Mairie	
Sylvain Angrand Thomas	Rosita Jobert Linda	34 53 44 52 37 16 97 40 34 12 42 82	<a href="mailto:andjo_29@yahoo.fr">andjo_29@yahoo.fr</a> <a href="mailto:andjo_29@yahoo.fr">andjo_29@yahoo.fr</a>	Tabarre Tabarre Tabarre	Responsable
Charles Crevecoeur Michel	Pierre Charlemagne Jean Rossiny Daniel	34-38-9608- 37-80-1321 37-68-2138- 34-65-2310 37-90- 2277	<a href="mailto:piecharles1055@yahoo.com">piecharles1055@yahoo.com</a>	Carrefour Carrefour Carrefour	Responsable
Leonard Badio Exume	Astrel Bernard Jean Robert Arthur	34-43-9115 35-58-0560 35-87-3738	<a href="mailto:robertbadio@yahoo.com">robertbadio@yahoo.com</a> <a href="mailto:a_exume@agriculture.gouv.ht">a_exume@agriculture.gouv.ht</a>	Port-au-Prince Port-au-Prince Port-au-Prince	Responsable
Durandis	Inette		<a href="mailto:idurandis@yahoo.com">idurandis@yahoo.com</a>	Petion Ville	
Jasmin Germain Charles Pierre	Roger Rosen Jefferson Jean	37-40-0810 - 34-08-2164 34-65 -1257 - 35-25 - 8785 34-56 - 9510 - 38-31 - 7909	<a href="mailto:jasmin.rogerrosen@yahoo.fr">jasmin.rogerrosen@yahoo.fr</a> <a href="mailto:germainjefferson@live.fr">germainjefferson@live.fr</a> <a href="mailto:jeanchp8@yahoo.fr">jeanchp8@yahoo.fr</a>	Petion Ville Petion Ville Petion Ville	
Valbrun Prophete Pluviose	Kedes Ulyse Jeanty	36-99-5363 38-24-2302 34-87 -6947		Cite Soleil Cite Soleil Cite Soleil	Responsable
Joseph Phanord Prophete Charles	Jean Yonel Simeon Emmanuel Montes	37-03 - 9550 37 12 37 13 - 35 57 40 07 34 62 21 93 35 55 97 99	<a href="mailto:simeonphanord@yahoo.fr">simeonphanord@yahoo.fr</a> <a href="mailto:eprophete@gmail.com">eprophete@gmail.com</a> <a href="mailto:montes.charles@yahoo.com">montes.charles@yahoo.com</a>	Croix des Bouquets Croix des Bouquets Croix des Bouquets Croix des Bouquets	Responsable
Jacques Paul Bince	Joseph Camille Renoir Jean Martineau	34 81 6092- 35 58 2267 34 49 71 18 37 52 13 69	<a href="mailto:jacquescamille@hotmail.com">jacquescamille@hotmail.com</a> <a href="mailto:jmartineaubince@yahoo.fr">jmartineaubince@yahoo.fr</a>	Delmas Delmas Delmas	Responsable
Dubois	Frantzie	37 44 16 07 / 34 49 38 21	<a href="mailto:frantziedubois@yahoo.fr">frantziedubois@yahoo.fr</a>	Leogane	Responsable
Lesperance	Pierre	35 58 72 12		Petit Goave	Responsable